JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Question écrite

Information de l'acheteur quant à la présence d'une « boîte noire » au sein d'un véhicule automobile.

M. Jean-Pierre SUEUR appelle l'attention de **Mme le ministre de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement** sur le fait qu'un certain nombre de véhicules automobiles vendus en France sont dotés d'une « boîte noire » permettant l'enregistrement de données relatives à la conduite du véhicule, à ses modalités d'utilisation, aux incidents survenus. Il lui demande s'il ne lui paraît pas judicieux de publier un texte règlementaire disposant que, dans le cas où une telle « boîte noire » existe, l'acheteur potentiel en est prévenu préalablement à l'achat, et que, dans le contrat afférent à cet achat, il sera obligatoirement prévu que le propriétaire du véhicule aura la propriété des données incluses dans cette « boîte noire » et que le constructeur aura l'obligation de traduire techniquement ces données afin que le propriétaire puisse les comprendre et en faire usage autant que de besoin.

1 BIS, RUE CROIX DE MALTE – 45000 ORLEANS – TEL. 02 38 54 20 01 – FAX : 02 38 54 20 05
E-MAIL : sueur.jp@wanadoo.fr - jp.sueur@senat.fr
www.jpsueur.com

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Question écrite

Propriété des données fournies par les « boîtes noires » de certains véhicules automobiles.

M. Jean-Pierre SUEUR appelle l'attention de **M. le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés** sur la présence dans un certain nombre de véhicules automobiles vendus en France d'une « boîte noire » permettant l'enregistrement de données relatives à la conduite du véhicule, à ses modalités d'utilisation, aux incidents survenus, etc. Eu égard au fait que ces données peuvent être précieuses, notamment en cas de sinistre, il lui demande de bien vouloir lui confirmer que ces données sont bien la propriété du propriétaire du véhicule et qu'il revient au constructeur d'en apporter la traduction technique de manière à ce que le propriétaire puisse en faire usage, en tant que de besoin.

1 BIS, RUE CROIX DE MALTE – 45000 ORLEANS – TEL. 02 38 54 20 01 – FAX : 02 38 54 20 05
E-MAIL : sueur.jp@wanadoo.fr - jp.sueur@senat.fr
www.jpsueur.com